
Commission fédérale des communications
Commission fédérale du commerce extérieur
Commission de coordination du commerce entre États
Commission des valeurs mobilières
Office de l'administration du personnel
Commission américaine du commerce international
Banque d'import-export des États-Unis
Service fédéral d'arbitrage et de conciliation
Service de recrutement des forces armées
L'Institut Smithsonian
Compagnie fédérale d'assurance des dépôts bancaires
Commission de surveillance des produits de consommation
Commission de l'égalité des chances devant l'emploi
Commission maritime fédérale
Conseil national de la sécurité des transports
Commission de réglementation nucléaire
Régie pour les investissements privés à l'étranger
Conférence administrative des États-Unis
Conseil de la radiotélédiffusion internationale
Commission des droits civiques
Commission du commerce à terme des marchandises
Administration maritime du Département des transports
Peace Corps
Département de la défense (sauf le Génie militaire)

Produits achetés par le Département de la Défense et visés par l'Accord.

Le présent Accord s'appliquera, d'une manière générale, aux achats de produits repris aux catégories suivantes de la SCFA, à moins que le gouvernement des États-Unis n'en décide autrement conformément aux dispositions de l'article VIII, paragraphe 1, du Code du GATT sur les approvisionnements du gouvernement.

SCFA (Système de classification fédérale des approvisionnements)

22. Matériel ferroviaire
23. Véhicules automobiles, remorques et cycles (sauf les autobus sous 2310)
24. Tracteurs
25. Pièces de véhicules
26. Pneus et chambres à air
29. Accessoires de moteurs
30. Matériel de transmission de l'énergie mécanique
32. Machines et matériel pour le travail du bois